

Le Mensuel

DE POMPIGNAC

EN BREF

ÉLECTIONS LÉGISLATIVES // Un petit rappel

Les élections auront lieu les 11 et 18 juin prochains. Face au nombre grandissant de votants dans notre commune, la Préfecture nous a demandé de créer un **troisième bureau de vote**. Ainsi, les trois bureaux de vote ont été regroupés à **l'école maternelle**. Les scrutins se dérouleront de 8h à 18h.

ÉLAGAGE & DÉBROUSSAILLAGE // Dégagement d'une ligne électrique

Des travaux d'élagage, abattage et débroussaillage vont être entrepris pour dégager la ligne électrique haute tension Izon-Pontac-Vayres, entre le 1^{er} juin et le 15 octobre par la société Sud Bois Elagage.

NETTOYAGE DE LA VOIRIE // Passage d'une balayeuse

La société Véolia va nettoyer la voirie de la commune à l'aide d'une balayeuse, les 19, 20 et 21 juin.

LA POSTE // Services de proximité pendant travaux

Du 19 mai au 1er juillet, la Poste de Tresses sera en travaux. Les services seront répartis comme suit :

- Accueil provisoire et retrait des lettres recommandées et colis à la poste de Tresses ;

Lun-ven : 9h-12h30/14h-17h30
sauf mardi 9h-12h/14h-17h30
Samedi : 9h-12h

- Opérations bancaires et postales à la poste d'Artigues-Près-Bordeaux ;

Lun-ven : 9h-12h30/14h-17h30
sauf mardi 9h-12h/14h-17h30
Samedi : 9h-12h

- Conseils bancaires sur rdv à la Poste de Fargues-St-Hilaire.

À LA UNE

"Now's the time for all good men to get together with one another" - "Le temps est venu, pour les hommes de bonne volonté, d'œuvrer ensemble, les uns avec les autres" (Lee Dorsey, Yes we can).

COULEUR FRANCE : TRAVAILLER ENSEMBLE



La France est à l'échéance d'une grande réforme politique, après une élection présidentielle atypique. Les partis politiques de gouvernement, dominants depuis 40 ou 50 ans, sont en voie de disparition. Les extrêmes donnent de la voix dans ce monde renversé, avec le ton du populisme, pour émouvoir les masses. Certains pays quant à eux ont porté au pouvoir des individus imprévisibles ou burlesques, ce qui fait redouter de grands désordres. Est-ce ce que l'on veut pour la France ? Les Français ont déjà dit non à cet aventurisme et au danger des extrêmes, conscients aussi des leçons de l'histoire. Les extrêmes ont fait supporter à l'humanité, au cours du XX^e siècle, des souffrances intolérables, des catastrophes, des génocides, des guerres, des destructions, des Etats en faillite, de la misère généralisée, des inégalités jamais encore rencontrées,

et la déshumanisation de populations entières devenues des mécaniques sans âmes programmées pour détruire. De cela il reste encore quelques marques dans les mémoires, et les enfants de nos écoles en entendent parler dans leurs livres.

Mais les insuffisances et les fautes des hommes politiques de notre pays ont amené tellement de déceptions que la tentation des extrêmes est devenue grande. On l'a vu avec certains scores atteints lors de l'élection présidentielle. Cela malgré les leçons de l'histoire. Malgré tout, les Français ont promu majoritairement le changement, en indiquant leur désir de voir travailler ensemble des personnes intègres et compétentes, quelles que soient leurs idées politiques, sauf les extrêmes. L'important est de travailler pour le bien commun. Cela se voit au niveau des communes, depuis toujours. L'expérience en est des plus favorables.

Pourquoi cela ne serait-il pas possible au niveau national ? Le calendrier du mois de juin m'a amené aux réflexions qui précèdent. Nous n'oublierons pas en effet d'aller voter aux élections législatives des 11 et 18 juin prochains (les trois bureaux de vote se trouvant à présent à la nouvelle école maternelle). En ce mois de juin aussi, l'année scolaire, l'année associative, la saison sportive, la saison culturelle verront leur couronnement, avec les galas, spectacles, auditions, tournois, kermesse..., accomplissement d'une année de travail partagé, où tous ont pu s'exprimer et se compléter pour une œuvre commune. C'est un bel exemple de cette cohésion constructive si précieuse que nous souhaitons à tous les niveaux. « Les hommes de bonne volonté feront au monde une nouvelle lumière » (Aimé Césaire).

Le Maire, Denis Lopez



Vous souhaitez nous communiquer une information, ou tout simplement nous contacter ? Envoyez-nous un courrier électronique à : lemensuel@pompignac.fr

Commémoration du 8 mai

EXTRAIT DE L'ALLOCUTION DU MAIRE, DENIS LOPEZ



" ... Dans l'euphorie de la victoire et du retour à la paix, il y avait à gérer cette très grande question de la vie quotidienne à assurer, de la vie politique à réformer, de la guerre à continuer, du retour de la France dans le concert des nations, ce qui n'était pas acquis.

Mais cela a été fait. Et la France est redevenue une grande puissance. Actuellement la 5ème puissance mondiale.

Nous le devons à nos aînés qui ont relevé la tête, entraîné le peuple avec eux et assuré, décennie après décennie, le redressement du pays et sa place dans le monde.

Nous devons cette place en grande partie à l'effort fait pour construire l'Europe, et le 8 mai est le départ de cette construction lente et patiente, qui nous amène 72 ans plus tard à cet ensemble que nous connaissons maintenant. Il a ses défauts, mais c'est, quoi qu'on en dise, un espace de paix et de prospérité.

Je voudrais insister cette année sur un état de fait qui me semble essentiel, et que l'on peut oublier, voire récuser déraisonnablement, une fois les résultats acquis.

Est-ce que la France a pu se sortir seule des immenses drames et des immenses difficultés qu'elle a connus ?

Certes il y a eu le sursaut de la France Libre, à partir de 1940, l'action d'un homme exceptionnel, qui a entraîné le destin, dans l'effort de rétablissement de nos forces, de notre action dans la guerre, de l'existence même de notre pays, de notre place dans l'après-guerre.

Mais qu'en aurait-il été s'il n'y avait pas eu pour la France Libre l'accueil et le soutien de la Grande Bretagne, malgré les frictions que l'on sait, s'il n'y avait pas eu l'entrée dans le conflit des États-Unis d'Amérique, l'immense effort des citoyens Américains, qui ont répondu massivement à l'emprunt de plusieurs milliards de dollars pour financer la guerre, le revirement de la Russie soviétique, enfin revenue de son alliance délétère avec l'Allemagne nazie, la participation de tous les alliés et des Empires coloniaux à l'effort de guerre, etc. Comme l'a dit le Général de Gaulle lors de son appel du 18 juin

1940, pour faire reprendre espoir et rassembler de nouvelles forces de lutte :

" Certes, nous avons été, nous sommes, submergés par la force mécanique, terrestre et aérienne, de l'ennemi.

Infiniment plus que leur nombre, ce sont les chars, les avions, la tactique des Allemands qui nous font reculer. Ce sont les chars, les avions, la tactique des Allemands qui ont surpris nos chefs au point de les amener là où ils en sont aujourd'hui.

Mais le dernier mot est-il dit ? L'espérance doit-elle disparaître ? La défaite est-elle définitive ? Non !

Croyez-moi, moi qui vous parle en connaissance de cause et vous dis que rien n'est perdu pour la France. Les mêmes moyens qui nous ont vaincus peuvent faire venir un jour la victoire.

Car la France n'est pas seule ! Elle n'est pas seule ! Elle n'est pas seule ! Elle a un vaste Empire derrière elle. Elle peut faire bloc avec l'Empire britannique qui tient la mer et continue la lutte. Elle peut, comme l'Angleterre, utiliser sans limites l'immense industrie des États-Unis.

Cette guerre n'est pas limitée au territoire malheureux de notre pays. Cette guerre n'est pas tranchée par la bataille de France. Cette guerre est une guerre mondiale. Toutes les fautes, tous les retards, toutes les souffrances, n'empêchent pas qu'il y a, dans l'univers, tous les moyens nécessaires pour écraser un jour nos ennemis. Foudroyés aujourd'hui par la force mécanique,



nous pourrions vaincre dans l'avenir par une force mécanique supérieure. Le destin du monde est là. "

Et ainsi en a-t-il été. La France a été amenée à la victoire parce qu'elle n'était pas seule. Qu'aurait fait la France toute seule face à cette situation de défaite, d'abandon, de servitude ? Elle aurait disparu, et nous ne serions pas là pour en parler.

Pour construire la paix, nos aînés ont bien compris la leçon. On ne peut rien faire seul. C'est l'Europe qu'il a fallu construire. Et pas à pas, après les premiers traités économiques, l'Europe s'est constituée. Pour la défense, l'Alliance Atlantique a permis d'assurer une certaine stabilité. Certes, la France a eu besoin d'affirmer aussi son indépendance dans cet ensemble de puissances. Certes la « Guerre Froide » a fait peser une lourde menace pendant plus de quarante ans sur le monde, inquiet d'une déflagration terrifiante qui aurait amené à la fin de la vie sur terre.

Mais avons-nous pu assurer la paix cependant tout seuls ? Non la France n'est pas seule. Elle n'est pas seule !

Arrive l'ère de la mondialisation. La guerre a été une guerre mondiale. La paix, la vie des peuples sont aussi de dimension mondiale à présent.

Certes, il est nécessaire de mettre en place des protections, de veiller à des équilibres. Mais peut-on penser un instant que l'économie de notre pays ne dépendrait que de notre seul effort et de notre seule volonté ? A l'époque de la transmission à la seconde des informations, de l'interconnexion, des échanges dématérialisés... ? Il n'y a plus qu'un seul phénomène qui nous sépare à présent des autres régions du monde : le décalage horaire !

Ainsi, devant ces réalités, qui ont fait le monde libre et l'immense prospérité qu'il a connue, qu'il connaît encore, certains voudraient maintenant que les nations se replient sur elles-mêmes !

Voici les Britanniques qui sortent de l'Europe ! Quel drame ! Pour eux évidemment. Et on va en voir les conséquences dans les deux ans qui viennent, où les négociations du « Brexit » vont se dérouler, au grand détriment de la Grande Bretagne. A moins que ce peuple, un instant égaré, ne se ressaisisse pour revenir à la raison.

Mais voici qu'en France certains mettent en doute aussi la force que la construction européenne a pu nous donner ! On voudrait sortir de l'euro. On voudrait faire sortir la France de l'Europe. C'est le repliement sur soi, le déni complet de cette vision prémonitoire que l'on doit interpréter dans les deux sens : " Non, la France n'est pas seule ! ", les autres pays, les autres puissances peuvent venir la soutenir, la France peut soutenir les autres puissances, les autres pays, pour contribuer au développement du monde entier.

Il est bien facile, dans les difficultés économiques que rencontre notre pays, de penser que c'est la faute des autres, de mettre cela sur le compte de l'Europe, des étrangers qui nous envahissent. On connaît bien le sketch de la xénophobie et du repliement sur soi : "ces étrangers qui mangent le pain des Français !", même lorsqu'il s'agit de boulanger qui fait le pain justement. Cette Europe, qui est la source de tous nos maux ! alors qu'elle a permis de construire un espace de paix et de prospérité jamais vu auparavant dans toute l'histoire des hommes. Serait-on aveugle à ce point ?

Croit-on que la France seule, en se repliant derrière ses frontières, va pouvoir créer de la richesse, de l'emploi, résoudre



toutes ses difficultés économiques, alors que pour riposter au protectionnisme absurde que l'on voudrait instaurer plus personne ne voudrait acheter nos productions, de l'agriculture à l'industrie et aux services ?

Au-delà de la question économique, croit-on que la France seule pourra résoudre la question si dramatique du terrorisme ? C'est une guerre mondiale, et qui ne peut connaître d'échec positive que par une très large participation des pays du monde entier. C'est une guerre, qui dépend en partie de la prospérité économique partagée, et cela est aussi dans la mouvance de l'échange et de la mondialisation régulée.

Voilà, pour moi, après les événements politiques que nous avons vécus ces derniers mois en France, une leçon du 8 mai 1945, un aboutissement du 18 juin 1940 : la France n'est pas seule. Elle ne peut concevoir seule son destin.

A nous donc de continuer à construire l'Europe, de travailler à canaliser au mieux les effets de la mondialisation. A nous de continuer, au lieu de nous replier frileusement et égoïstement sur notre hexagone, à nous de continuer à participer au concert des nations, de nous donner les moyens d'exister pour nous et pour les autres. L'Europe, le Monde viennent au secours de la France. La France est, par son histoire, par sa vocation, une référence pour le reste du monde. Elle est aussi un secours pour le monde extérieur.

Le souhait que nous pouvons donc faire aujourd'hui 8 mai 2017, lendemain d'un 7 mai 2017 si spécial, c'est que notre pays confirme qu'il ne veut pas de son déclin, tout seul dans son coin, isolé, égoïste, puni enfin de cet égoïsme par une déchéance morale, par la détresse de l'insécurité et de la misère, qui seraient bien plus importantes, bien plus délétères que la misère et l'insécurité dont certaines parties de notre population souffrent actuellement. Non la France n'est pas seule et sa participation à l'Europe et au Monde, si elle sait mieux faire dans son organisation nationale et ses relations internationales, sera un atout des plus efficaces pour son élan vers la prospérité et le bonheur des peuples.

C'est le message que nos aînés ont su nous transmettre, eux qui ont vécu des turbulences immenses, causées par les guerres mondiales du XXe siècle, eux, qui depuis 72 ans construisent l'Europe et l'ont préparée à être une grande puissance qui compte sans conteste dans le monde.

Retenons ce message, ne l'oublions pas et continuons le combat. "

DE L'IMPATIENCE SERVITUDE ET GRANDEUR MINUTAIRE



MAI 2017 MAIRES DE FRANCE • 7

Crédit photo : Maires de France - mai 2017

En ce temps de réformes territoriales successives et répétées, souvent contradictoires, où il a été souvent question de supprimer les communes, qu'advierait-il de l'administré si cela se produisait ? Car, parmi toutes les administrations en place, celle de la mairie est bien la seule dont le citoyen attend une écoute immédiate et attentive, rapidement suivie d'effet. Ainsi, l'administré n'hésite pas à intervenir aussi souvent qu'il le peut pour se faire entendre, pour exprimer un souhait, pour signaler un dysfonctionnement, voire pour se plaindre, pour passer une mercuriale au personnel ou aux élus, ou, cela arrive, pour remercier et encourager.

Le lien direct avec l'administration et l'équipe des élus municipaux est si précieux qu'il serait destructeur de ne pas le préserver. Il peut favoriser l'efficacité et faire jouer à plein ce que l'on appelle la subsidiarité, c'est-à-dire l'application directe, en toute proximité, des services à la population et des dispositions réglementaires.

Partant de ce constat positif, il y a lieu cependant de fixer quelques règles de bonne conduite, pour éviter que le processus ne s'enraye et que le mécontentement ne s'installe.

En effet, il faudrait d'abord être bien d'accord sur le fait que toute question posée à l'administration demande instruction et que cela prend du temps et demande des compétences. Les réponses apportées sont en effet généralement reçues par les administrés comme sûres et définitives. Il est donc indispensable de disposer de tous les éléments, d'avoir effectué toutes les consultations externes nécessaires pour aboutir à une expertise adéquate. Ainsi, la loi a-t-elle imposé des délais : 2 mois pour les permis de construire simples (de 3 à 6 mois pour les autres), 1 mois pour les déclarations préalables de travaux, 1 mois pour la quasi-totalité des demandes, consultations, autorisations, deux mois pour les recours, etc.

La loi a prévu de plus une mesure de sécurité pour l'usager, en tenant compte de la surcharge de travail de l'administration, en une époque où l'on ne parle que de supprimer des postes de fonctionnaires par centaines de milliers, de baisser les dotations aux collectivités par centaines de milliers d'euros, de réduire les ressources fiscales et donc les moyens des administrations... Restera-t-il quelqu'un pour répondre aux administrés et traiter les dossiers ?

Ainsi, pour pallier la pénurie de personnels, que la démagogie ambiante continue de vouloir toujours moins nombreux, pénurie prévue depuis longtemps, la loi a inventé la "décision tacite." Lorsqu'il n'y a pas de réponse de l'administration, dans de nombreux cas, après le délai prévu, cela équivaut à une autorisation. Pas de réponse après deux mois de dépôt d'une demande de permis de construire équivaut à un permis tacite. Pas de réponse à une déclaration de travaux après un mois équivaut à une autorisation tacite. Et il en est de même pour une très grande quantité de demandes d'autorisation. Dans certains autres cas, l'absence de réponse vaut refus tacite, comme pour les recours.

Le travail de l'administration est-il donc allégé par cette disposition ? Point du tout, c'est tout le contraire. L'administré, loin d'être satisfait d'avoir obtenu une autorisation, se plaint en général que l'administration ne lui ait pas répondu directement, et demande un certificat attestant l'autorisation tacite, et toutes sortes d'autres certificats, d'attestations, de constats, alors qu'aucune de ces pièces n'est prévue par la loi. C'est la réponse de la population à l'invention de l'autorisation tacite, c'est-à-dire au silence de l'administration. L'administré veut qu'on lui parle, et il a bien raison.

Mais cela crée un véritable engorgement de demandes, au lieu d'avoir allégé le travail des agents, surtout dans les petites communes, où l'administration est réduite à quelques personnes devant s'occuper de tous les domaines et au travail acharné des élus, taillables et corvéables à merci pour satisfaire la population.

Car à ces demandes de certificats de toutes natures s'ajoutent les requêtes pour régler les questions de voisinage, si nombreuses, les récriminations face aux nuisances, aux excès commis, voire aux délits. Mais combien de ces interventions pourraient être évitées, soit par une bonne entente entre voisins, soit par un peu de patience et de tolérance ? "Le ballon du gamin qui passe de l'autre côté provoque une querelle. La tonte d'une pelouse qui dépasse l'horaire autorisé engendre une alerte rouge chez le Maire. Un trou dans la chaussée devient une affaire d'État !". Un cirque vient animer la commune pendant une journée : le bruit est inadmissible. Un voisin plante une haie : les feuilles vont dépasser. Il y a des arbres dans la propriété voisine : il faut les couper, ils pourraient être dangereux ! Il y a de l'herbe qui pousse chez le voisin, ou dans le fossé : inadmissible. Un mulot traverse une propriété, en rase campagne : nous sommes envahis par les rats !

Le maire et les adjoints en tant qu'officiers de police judiciaire ont le devoir d'identifier les actes commis et de déterminer s'il s'agit de délits. Si c'est le cas, ils doivent en transmettre l'information au Procureur de la République et saisir les forces de l'ordre si nécessaire. A la campagne, c'est la gendarmerie qui doit intervenir sur demande du maire ou des habitants. Mais les gendarmes sont submergés par les appels pour un chien qui aboie, un voisin qui tond sa pelouse trop tard, des jeunes qui font du bruit. Ils finissent par ne plus de déplacer, étant occupés par plus grave dans la période que nous vivons, et renvoient l'administré vers la mairie.

Ainsi la mairie doit aussi faire le travail des forces de l'ordre,

mais sans en avoir les moyens. Est donc à l'ordre du jour, même dans une commune de la taille de la nôtre, la création d'une police municipale, pour faire appliquer la loi, vérifier les applications des arrêtés du maire, surveiller les voies, verbaliser si nécessaire, maintenir l'ordre...

En attendant, la mairie est accablée de demandes qui ne la concernent pas. S'ajoutent les questions de tous ordres, sur des projets personnels de construction, d'aménagement, d'installation, les requêtes sur la réfection des voies, des accotements (même lorsqu'il s'agit de voies départementales ou de voies communautaires, où la commune ne peut intervenir), de l'éclairage public, de l'eau de pluie qui descend de la propriété voisine ou qui traverse une voie pour aller chez quelqu'un, de la signalisation, de l'état des bâtiments publics... Ces demandes sont un véritable avantage, car l'administration municipale est avertie, et immédiatement, du moindre incident, du moindre dysfonctionnement. Il lui est donc loisible de rectifier dans les délais les plus brefs ou d'avertir ceux qui doivent le faire. Mais d'un autre côté, l'empilement des demandes entraîne des retards, que l'administré a du mal à supporter.

S'ajoutent les requêtes des notaires, plusieurs dizaines par semaine, même dans une petite commune comme la nôtre, pour préparer les transactions, vente, acquisitions de biens immobiliers, succession, partages, filiations, déclarations d'intention d'aliéner, pour une éventuelle préemption par la commune, demandes élaborées, qui, pour chacune, supposent une instruction parfois longue. Alors que le traitement d'un dossier notarial est de deux mois en mairie, il n'est pas rare qu'une étude appelle ou envoie un courrier électronique le 12 du mois pour un document urgent à fournir (après étude) le 15 ou le 16 du même mois. Il n'est pas rare non plus que le particulier qui vend ou qui achète insiste auprès de la mairie, dans l'intervalle, le 13 et encore le 14 du même mois, pour obtenir le dossier finement et complètement traité par les services communaux. C'est alors le harcèlement des courriers successifs : le 16 mai : « ma demande du 13 mai étant restée sans réponse, je vous la réitère en insistant sur l'urgence de ce dossier ». Le record a été une demande un soir à 18h, pour la signature d'une vente le lendemain à 9 h ! L'étude avait oublié une pièce importante.

S'ajoutent les demandes des institutionnels et des particuliers concernant l'état civil, à plusieurs dizaines par semaine également, naissances, mariages, décès, extraits des registres, toutes ces démarches demandant des recherches et des réponses d'une extrême précision. De nombreuses demandes de rendez-vous avec le maire, un élu ou un responsable administratif complètent le palmarès, dans ce florilège très varié d'activités, non limitatif, et qui montre une part seulement de l'occupation d'une administration municipale.

Il y a tant d'urgences absolues en effet, de jour comme de nuit, en semaine comme les dimanches et jours fériés, où les élus et les services sont sur la brèche ! Les décès, les accidents, les suicides, les aides d'urgence, les soutiens moraux, les effractions, les infractions, les délits, les contraventions, les alertes des sociétés de surveillance, les intempéries, les catastrophes, les dégradations des biens publics, les atteintes aux bâtiments, au mobilier urbain, la sécurité, les agressions, les dysfonctionnements sur les chantiers, etc !

Élus et agents sont bien conscients cependant du fait que les autres demandes, moins urgentes, qui sont leur présentées sont, dans leur majorité, légitimes et que les réponses attendues le sont avec impatience. Comment faire dès lors, dans cette inflation de requêtes, multidirectionnelles, qui dépassent toutes les prévisions et même toutes les limites ? On en vient même à exiger en effet, avec insistance, en réitérant la demande tous les deux jours, toutes sortes de renseignements confidentiels, l'identité et les coordonnées de telle ou telle personne, les

courriers que la mairie a pu envoyer, l'état de l'instruction d'un permis de construire, des renseignements sur les consultations en cours... On souhaite que les élus prennent fait et cause dans un litige avec un voisin, et le voisin a demandé la même chose...

Que de temps passé à expliquer les règles de confidentialité, à donner des conseils pour éviter les litiges ou pour les réduire, à réunir les personnes pour des conciliations ! Que de démarches que le simple bon sens et la simple bonne volonté auraient pu éviter !

L'air du temps est à l'impatience. Mais les psychologues le disent : "l'impatience n'est pas notre meilleure amie. Ses méfaits sont réels. Elle sape notre persévérance, nous rend irascibles, est source de stress et d'inconfort relationnel". En effet, plus l'impatience se manifeste plus elle engendre chez autrui un désir de lenteur et de pondération, ou alors de vives ripostes outrées, en fait le contraire de ce qu'attend l' impatient. L'emballlement de la frustration est de fait enclenché.

Retenons donc qu'il y a lieu pour l'administration municipale et pour les élus d'être encore plus intensément au travail. Mais pour répondre à des exigences toujours plus grandes, demandant une technicité toujours plus fine et des temps de réponse toujours plus courts, il est inéluctable que l'administration devra se renforcer et s'adjoindre des collaborateurs nouveaux. Retenons qu'il serait nécessaire que le requérant examine plus intensément aussi le bien fondé de ses demandes et qu'il accepte qu'il y ait des délais avant d'obtenir le traitement d'un dossier. "Le secret du bonheur est d'exiger beaucoup de soi et très peu des autres".



ENTRETIEN DES ESPACES VERTS & DES ACCOTEMENTS NATURE & VIE URBAINE

Avec la précocité de l'été, les espaces verts de la commune et les accotements des voies ont largement sollicité nos agents. La nouvelle organisation de l'équipe technique en sous équipes a commencé par la mise en place d'une cellule « Espaces verts et fleurissement », qui a déjà apporté des résultats que la population a pu apprécier. Pour les accotements des voies, il en a été autrement, un retard étant intervenu dans la reprise en main du fauchage par épareuse (la machine que vous voyez ici en photo). Ce matériel de haut niveau, dont la commune s'est dotée il y a cinq ans, doit être manié avec précaution par des personnels qualifiés. Le départ de l'agent attiré n'a pu être compensé à temps pour répondre à la précocité de l'efflorescence végétale. Certains administrés ont indiqué que dans leur voisinage il fallait intervenir rapidement. La question de l'usage de la machine est réglée à présent et il ne s'agit que de quelques jours pour régulariser la situation.

Il faut cependant attirer l'attention du public sur les engagements des communes de notre communauté, selon lesquels les fauchages doivent être diminués en nombre et mieux réglés, pour des raisons écologiques. C'est une pratique nommée le « fauchage différencié », sur lequel vous lirez un article détaillé dans le prochain Mensuel. Par ailleurs, l'usage des pesticides est maintenant interdit, notre commune ayant d'ailleurs anticipé ces nouvelles règles en diminuant, voire en supprimant l'usage de produits chimiques pour désherber. Pour les trottoirs et caniveaux, le passage de grosses balayeuses, à échéance régulière, permet un entretien satisfaisant. Pour les fossés et les accotements en herbe, le fauchage est ce qui se pratique, d'autant plus que nous avons du matériel performant. La campagne de



fauchage a maintenant repris. Mais que l'on ne soit pas étonné de voir monter les herbes plus haut que d'habitude, selon la méthode du « fauchage différencié ». Nos espaces en herbe ne sont pas des courts de golf. Ils participent, par leur épanouissement jusqu'aux fleurs et aux graines, à l'équilibre écologique entre la ville et la nature. Les fauchages trop fréquents entraînent par ailleurs des repousses rapides. Certains de ces accotements en herbe seront remplacés par des plates-bandes fleuries, comme on a pu en voir l'exemple route de l'Eglise. Certains fossés seront busés pour laisser la place à des trottoirs, ceci pour des raisons de sécurité, au prix de la disparition d'un peu de nature. Celle-ci restera cependant bien présente, mais entretenue selon les nouvelles dispositions indiquées ci-dessus.

NUISANCES SONORES RESPECTER SES VOISINS

L'arrivée de l'été est propice aux réunions familiales dans le jardin, aux barbecues ou encore aux travaux de jardinages et d'entretien en extérieur.

Nous vous rappelons que certaines règles sont à respecter pour préserver un bon voisinage. Les nuisances sonores sont celles qui sont le plus souvent objet de litiges. Nous rappellerons ici l'article R1334-31 du code de la santé publique :

Aucun bruit particulier ne doit, par sa durée, sa répétition ou son intensité, porter atteinte à la tranquillité du voisinage ou à la santé de l'homme, dans un lieu public ou privé, qu'une personne en soit elle-même à l'origine ou que ce soit par l'intermédiaire d'une personne, d'une chose dont elle a la garde ou d'un animal placé sous sa responsabilité.

L'activité des entreprises, lors de travaux notamment, ou de particuliers dans leur vie quotidienne (bricolages, entretien des jardins, musique, etc.) ne doit donc pas devenir des « troubles anormaux de voisinage ». L'intensité du bruit, même de jour, peut dépasser les limites acceptables et devenir un trouble punissable. La répétitivité des aboiements de chiens par exemple entre dans ce cadre. Pour la durée des travaux produisant du bruit, les préfetures et les communes prennent des arrêtés pour cadrer les activités et les confiner à certaines périodes de la journée.

Les horaires qui s'appliquent à notre commune sont issus de l'arrêté préfectoral du 8 mars 1990, auquel notre conseil municipal n'a pas souhaité apporter de modifications.

- Les activités professionnelles qui utilisent, à l'intérieur des locaux ou en plein air, sur la voie publique ou dans des propriétés privées, des outils ou des appareils susceptibles de provoquer une gêne doivent s'interrompre entre 20 h et 7 h, et toute la journée les dimanche et jours fériés. En cas de nécessité, l'autorité peut accorder des dérogations. Exemple : travaux de nuit pour le renouvellement d'un revêtement routier urbain.
- Les travaux de bricolage et de jardinage et toutes les activités susceptibles d'entraîner du bruit gênant, sont encadrés par les horaires suivants :

Jours ouvrables : 8 h 30 à 12 h – 14 h 30 à 19 h 30
Samedis : 9 h à 12 h - 15 h à 19 h
Dimanches et jours fériés : 10 h à 12 h



NOUVELLE STATION D'ÉPURATION DES VISITES PUBLIQUES DU SITE

La station d'épuration est maintenant fonctionnelle et depuis plusieurs mois. (cf. dossier dans mensuel n°28 - avril 2017). La commune propose aux Pompignacais une visite explicative et pédagogique avec Céline Deligny pour mieux comprendre le fonctionnement de ce nouveau site. Les visites auront lieu en semaine et le samedi matin selon les disponibilités.

Les inscriptions se feront en mairie
23 avenue de la mairie 33370 POMPIGNAC
05 57 97 13 00
mairie@pompignac.fr



RÉGLEMENTATION VOL DES DRONES DE LOISIRS



L'été arrive à grand pas, une occasion de faire de belles prises de vue à l'aide de drones de loisirs. Cependant, les vols de drones sont très réglementés. Le ministère de l'Intérieur a édité un guide à destination des propriétaires de drones avec les règles en vigueur à respecter.

D'une part, les prises de vues aériennes à l'aide d'un drone de loisirs doivent être dédiées à un usage privé et en aucun cas exploitées à des fins commerciales.

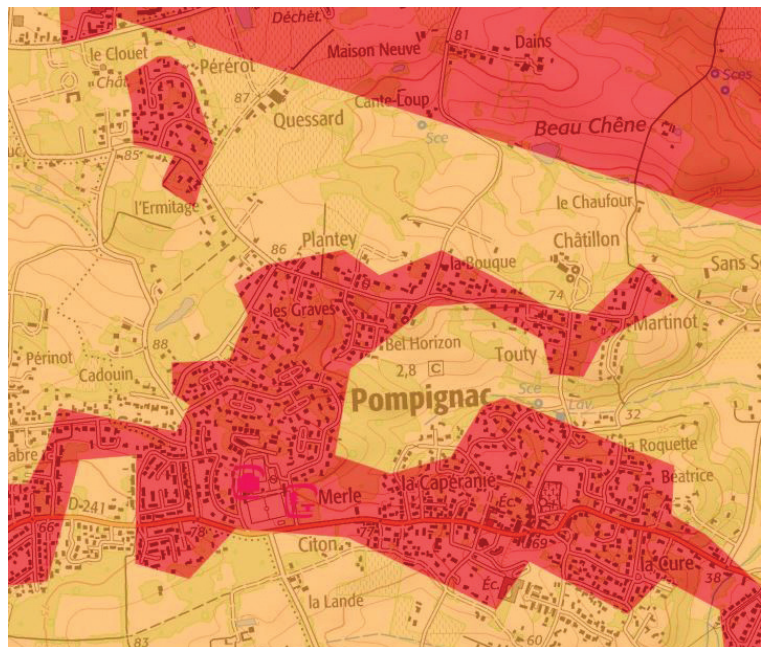
Le respect de la vie privée est une des préoccupations principales de la réglementation s'appliquant aux vols de drones.

Par exemple, il est strictement interdit de filmer ou photographier des personnes sans leur autorisation, ce qui serait une atteinte à la vie privée.

Il est par ailleurs interdit de survoler des personnes, les hélices des drones présentant un danger en cas de chute ou de heurt. D'autre part, les zones de vol sont très encadrées. Vous ne pouvez pas faire voler un drone n'importe où sans autorisation. Il faut aussi respecter des hauteurs maximales de vol.

Les règles sont très strictes : il est par exemple interdit de survoler une agglomération, un aéroport ou tout autre lieu destiné à l'aviation. De même pour les sites sensibles ou protégés, comme les bases militaires ou les centrales nucléaires.

En cas de non respect, les propriétaires risquent jusqu'à 6 mois d'emprisonnement et 15 000 euros d'amende.



Une carte des zones où le vol de drone de loisirs est autorisé vient d'être mise à jour par le gouvernement.
<https://www.geoportail.gouv.fr/donnees/restrictions-pour-drones-de-loisir>

Une fois que vous avez trouvé une zone conforme, ne perdez pas de vue votre drone et ne l'utilisez pas la nuit !
Pensez aussi à vous renseigner auprès de votre assurance pour savoir dans quelles conditions vous êtes protégés pour cette pratique.

COLLÈGE & LYCÉES PROCÉDURES D'INSCRIPTION

L'ouverture des inscriptions de vos enfants aux collèges et lycées ont lieu au cours du mois de juin. Que ce soit dans les collèges et lycées, l'affectation relève du directeur académique. Les procédures et dates, selon votre situation, sont détaillées ci-dessous.

Le département propose des moments de rencontres avec les parents.

Les familles arrivant en Gironde après le 7 juin (collèges) & le 16 juin (lycées) pourront être reçues à la Direction académique :

- Du mardi 4 au mardi 11 juillet de 13h à 17h
- Du jeudi 24 au lundi 28 août de 13h à 17h

Les familles dont l'enfant est aujourd'hui inscrit dans le privé :

- Jeudi 6 juillet matin de 9h à 12h
- Mercredi 12 juillet après-midi de 13h à 18h
- Mardi 22 août de 9h à 12h

TOUTES LES FAMILLES QUI SOUHAITERONT ÊTRE REÇUES APRES UNE PROPOSITION D'AFFECTATION LE SERONT :

- Lundi 17 juillet de 13h à 18h
 - Mardi 18 juillet de 13h à 18h
 - Lundi 21 août de 13h à 18h
 - Mardi 22 août de 13h à 18h
 - Mercredi 23 août toute la journée (de 09h à 18h)
- Prise de rendez-vous possible à l'adresse : ce.ia33-bso@ac-bordeaux.fr



• L'ÉLÈVE EST ACTUELLEMENT INSCRIT DANS UN ÉTABLISSEMENT PUBLIC OU PRIVÉ DE LA GIRONDE.

	CONTACT	CALENDRIER
Entrée en 6^{ème}	Directeur de l'école actuelle de l'élève	Avant le 23 mai
Entrée en 2^{ème}	Chef d'établissement du collège actuel de l'élève	Avant le 14 juin
Changement d'établissement souhaité	Chef d'établissement du collège ou du lycée actuel de l'élève	Avant le 16 juin

• ARRIVÉES TARDIVES DANS LE DÉPARTEMENT APRES LE 07 JUIN POUR LE COLLEGE, APRES LE 16 JUIN POUR LE LYCEE

Procédure	
Imprimé à télécharger : http://www2.ac-bordeaux.fr/dsden33/ (Actualité, modalités d'inscription des élèves/ inscriptions et affectations)	
Calendrier Jusqu'au 17 juillet ou à partir du 17 août	Contact ce.ia33-bso@ac-bordeaux.fr Le cas échéant prise de rendez-vous

• L'ÉLÈVE EST ACTUELLEMENT INSCRIT DANS UN AUTRE DÉPARTEMENT ET ARRIVE EN GIRONDE.

ENTREE	CONTACT	CALENDRIER
Entrée en 6^{ème}	Directeur de l'école actuelle de l'élève	Avant le 7 juin
Entrée en 5^{ème}, 4^{ème} et 3^{ème}	Chef d'établissement du collège actuel de l'élève	Avant le 7 juin
Entrée en 2^{ème}	Chef d'établissement du collège actuel de l'élève	Avant le 16 juin
Entrée en 1^{ère} et Tale	Chef d'établissement du lycée actuel de l'élève → Accompagnement si besoin : ce.ia33-bso@ac-bordeaux.fr	Avant le 16 juin

• SI LA FAMILLE SOUHAITE UNE REVISION D'AFFECTATION, RECOURS POSSIBLE EN FIN DE PROCEDURE D'AFFECTATION APRES LE 5 JUILLET

Procédure	
Imprimé à télécharger : http://www2.ac-bordeaux.fr/dsden33/ (Actualité – modalités d'inscription des élèves)	
Calendrier Dépôt des recours : 06 au 10 juillet Traitement des recours : 10 au 17 juillet Résultats des recours : à partir du 17 juillet	Contact ce.ia33-bso@ac-bordeaux.fr

• ÉLÈVES NON AFFECTÉS DANS LA VOIE PROFESSIONNELLE EN FIN DE 3^{ÈME}

Seul interlocuteur : principal du collège d'origine (ajustement des vœux et 2 ^{ème} et 3 ^{ème} tours AFFELNET).
--

PRÉVENTION LES CHUTES ACCIDENTELLES

Avec l'arrivée des beaux jours, le ministère de la Santé interpelle à nouveau les parents sur les risques de chutes accidentelles, chez les jeunes enfants, notamment depuis un balcon ou une fenêtre. Selon la dernière étude réalisée, la plupart de ces accidents concernent les moins de 6 ans (62%), majoritairement les garçons (70%). Dans 82% des chutes, un adulte était présent dans le logement. Il s'agit donc d'être très vigilant pour éviter ce type d'accidents.

Ainsi, il est important de sécuriser l'environnement en utilisant des équipements adaptés : des barrières de sécurité en haut des escaliers, des cache-prises, des coins de table pour éviter les chocs, etc. Il ne faut jamais laisser un meuble sous une fenêtre ou tout autre objet dont un enfant pourrait se servir pour accéder à la fenêtre. Rester vigilant, en ne laissant jamais un enfant seul sur un balcon ou dans une pièce dont la fenêtre est ouverte. Les chutes constituent l'accident le plus fréquent. Table à langer, chaise haute, escaliers ou fenêtres sont autant de lieux perchés qui peuvent représenter un danger. Mais à chaque problème sa solution : ne pas laisser l'enfant sans surveillance sur la table à langer, l'attacher à sa chaise haute, installer des barrières de sécurité en haut des escaliers ou bloquer l'ouverture des fenêtres par un système de sécurité.

Un livret de prévention est disponible sur le site <http://inpes.santepubliquefrance.fr>

ECOLE MATERNELLE & ÉLÉMENTAIRE KERMESSE

Les écoles préparent leur kermesse de fin d'année.



RECRUTEMENT SERVICE CIVIQUE

"Bien vivre sa citoyenneté à Pompignac"

Date de début de mission prévisionnelle : 15/06/2017 - Durée de la mission : 8 mois - Durée hebdomadaire : 28h

La commune de Pompignac, 2 898 habitants, est située dans l'Entre-Deux-Mers girondin. Aux portes de la métropole bordelaise, ce village péri-urbain est marqué par des paysages ruraux où il fait bon vivre. Son école élémentaire se trouve au centre du bourg et réunit 203 élèves répartis sur 8 classes. Dans une démarche de "bien vivre ensemble à l'école", la mairie souhaite ouvrir cette mission de service civique pour soutenir l'animation du Conseil Municipal des Jeunes, être plus à l'écoute de ses jeunes administrés et leur donner de la voix ! Une manière de les amener à découvrir la commune autrement tout en suscitant l'engagement et en les sensibilisant à la citoyenneté.

Les tâches confiées au volontaire :

- Co-accompagner et animer le conseil municipal des jeunes : appui à la mise en place de leurs actions, mobilisation des jeunes et d'acteurs,...
- Constituer et participer à l'animation de groupes de réflexions de jeunes administrés pour notamment recueillir leur parole et les sensibiliser à la citoyenneté (ateliers sur la lutte contre les discriminations, la laïcité, etc..)
- Repérer les difficultés de l'inter-classe, notamment autour de l'appropriation des espaces de façon mixte.
- Animation de temps d'intervention dans l'école (qu'est-ce que l'engagement ? être citoyen ça veut dire quoi? ...).

Savoir-être, intérêts ou motivations souhaités : Attrait particulier pour la citoyenneté et sa promotion, dynamisme et créativité. Permis de conduire ou possibilité de se déplacer de façon autonome.

Envoyer les candidatures par mail à mairie@pompignac.fr

LA FÊTE DU VILLAGE

Le week-end du 5 au 8 mai a eu lieu la fête du village à Pompignac. Cet événement a été l'occasion de nous rassembler en toute convivialité autour de plusieurs manifestations culturelles et sportives.

SOIRÉE DU PATRIMOINE UN BOND DANS L'HISTOIRE

La soirée du Patrimoine organisée par l'Espace Citoyen le vendredi 5 mai nous a plongé au coeur du Pompignac entre 1939 et 1945, sous l'occupation. Les bénévoles nous ont invité à revivre les temps forts de cette période, en jouant plusieurs saynètes sur un fond de bal populaire et de musiques d'antan.

La soirée a été animée par les chanteurs Francis Jonquet et Carole Defontaine qui ont repris des succès de l'époque : "Parlez-moi d'amour", "Un petit cabanon" ou encore "Besame mucho" accompagnés par l'ensemble d'accordéons de l'école de musique de Blanquefort "Les Christophines", les amis des danses de salon et l'association Tetulia de Cenon.



MAI MUSICAL LE CARNAVAL DE VENISE

Le samedi soir, Pompignac a eu l'honneur d'ouvrir le festival du Mai Musical, organisé par la Communauté de Communes Les Coteaux Bordelais, avec un concert de l'Ensemble de Musiques Anciennes Sud-Gironde. François-Xavier Lacroux a dirigé l'orchestre de quarante musiciens sur le thème du Carnaval de Venise d'André Campra. Les musiciens, arborant de magnifiques masques véniciens ont été accompagnés par deux jeunes danseuses contemporaines qui ont achevé de parfaire ce magnifique tableau.



FOULÉES POMPIGNACAISES COURIR POUR LA BONNE CAUSE

Le samedi 6 mai après-midi, a été rythmé par les différentes courses et randonnées organisées par la commune au profit de l'ARSEP (Aide à la Recherche sur la Sclérose En Plaques).

Dès 14h30, 70 randonneurs sont partis pour un périple de 5 ou 10 km dans la commune, suivi par la course des enfants à 16h30. La quarantaine de petits coureurs qui s'est lancée sur ce parcours d'1 km a été récompensée en bonbons, T-shirts et médailles.

Enfin, les courses de 5 et 10 km ont débuté vers 17h avec environ 200 coureurs bien motivés! Sur la ligne de départ, nous avons eu l'honneur d'avoir Delphine Villacreces, atteinte de sclérose en plaques depuis 20 ans, venue représenter l'association, mais aussi Christian Granier, malvoyant, qui a été guidé dans sa course par Nathalie Papet.

Nous avons réuni environ 300 participants pour cette 12^e édition dans des conditions météo agréables et une bonne humeur générale.

Classement 5 km

Hommes		Femmes	
Nicolas TURPIN	1	Emilie BOUSSAULT	
Victor HAUSSER	2	Nora SANCHEZ	
Nikola DUFORCQ	3	Manon GARDERE	

Classement 10 km

Hommes		Femmes	
Christophe BORDEREAU	1	Raphaëlle ZANETTI	
Cédric LARTIGUE	2	Christelle LAULAN	
David JAY	3	Adeline FOURCADE	

PORTRAIT DE BÉNÉVOLE

Eric RICHERT, 33 ans, Pompignacais depuis peu, s'est investi dans l'organisation des Foulées Pompignacaises 2017.



Passionné de Trail et d'Ultra-Trail depuis 4 ans, pratiquant la course longue distance sur des courses allant de 40 à 160 km, Eric s'adonne au sport à raison de 4 à 6 fois par semaine entre course à pied, vélo et badminton.

Il fait partie de l'équipe d'organisation d'une ultra-trail en terre cathare et il a tout de suite répondu présent à l'appel de la commune lorsque nous cherchions des bénévoles pour l'édition 2017 des Foulées Pompignacaises. Rencontres, partage, engagement humain et convivialité sont des valeurs qu'Eric et sa femme Delphine veulent partager. Pour eux, les Foulées Pompignacaises 2017 ont été une réussite.

Rendez-vous en 2018 pour de nouvelles aventures !



ESPACE CITOYEN CONFÉRENCE AVEC LIONEL LACAZE



Vendredi 9 juin à 19h30, l'Espace Citoyen organise une conférence avec Lionel Lacaze à la Maison de Cadouin.

Cette rencontre citoyenne aura pour thème "Performer, mais... espérer!" ou l'itinérance d'un compagnon citoyen de Pompignac à Pompignac.

Lionel Lacaze, pompignacais, plusieurs sélections olympiques, Monde, Europe et Internationales de lutte, a à cœur de restituer aux "siens" son cheminement personnel et professionnel de 45 ans et d'interroger la problématique de "l'Homme performeur". Il évoquera trois expériences majeures ou "voyages", telle une trans-humaine, une itinérance de l'Homme à travers l'Homme où il affirme la pensée, l'action humaniste.

De ses chemins-faisants, quelques compagnons de route seront présents :

Thierry Soler, Directeur Technique National du Football Américain, Responsable Haut Niveau Ministère, Directeur Technique National des Sports de Glace, Directeur de la performance INSEP, préparation olympique 2020;

Yann Le Meur, Consultant en management de la performance, multiples sélections Equipe de France de Rugby, Doctorat de Sciences Physiques, Master en psychologie du sport, responsable INSEP de l'Executive Master Management;

Bérengère Lacaze, Master Science de l'éducation;

Dany Baunat, Présidente du Grand Aquitaine FFSPT;

Paul Guerpillon, Professeur retraité de l'Université de Bordeaux (STAPS);

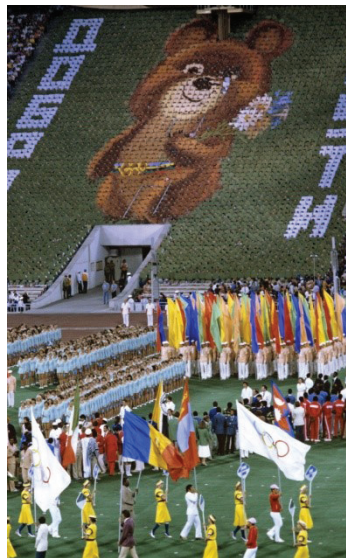
Jean-Carl Fossati, Directeur Société gestion, communication de fédérations;

Et différentes personnalités (élus territoriaux dont **Jean-Marie Darmian**, Vice-président du Conseil Général, anciens journalistes sportifs, dirigeants sportifs, entraîneurs) seront présentes à la fois pour des retrouvailles fraternelles et sportives mais aussi pour confronter les airs sur la portée de l'injonction "performer, oui, mais espérer!"

Un buffet froid sera offert.

ESPACE CITOYEN SOIRÉE DE CLÔTURE

Pour clôturer l'année de l'Espace Citoyen, une soirée est organisée le **vendredi 30 juin à 19h30** à la maison des solidarités. Une fête en toute convivialité et simplicité pour partager un moment fraternel autour d'un feu de camp symbolique. Chacun contribue au repas en apportant un plat. Les musiciens ou autres talents sont les bienvenus pour animer cette belle soirée ouverte à tous.



De Munich (1972) à Tokyo (2020) : la permanence du dilemme entre le prévisible et l'improbable, la certitude et le doute...



De la formation à l'accompagnement, transmettre n'est-il que la quête idéalisée d'un équilibre entre l'académique et l'expérientiel ?



Du chaos à l'harmonie ou comment des effets du Crash de l'A320 ils ont fait l'objet d'une réconciliation : nature, culture et conscience ?

ESPACE CITOYEN BALADE GUIDÉE DES CHARTRONS



Crédit photo : lesbaladesdeclaire

Rendez-vous à 14h à la place de l'Entre-Deux-Mers, **samedi 17 juin** pour aller faire une balade guidée du Bordeaux des Chartrons.



BASKET LE BASKETBALL GRIMPE !

La commission sportive se renforce d'un entraîneur salarié diplômé. L'entente avec le Club Athlétique Carignan Basket s'intensifie. En plus des minimes filles et des cadettes s'ajoute pour la saison 2017-2018 l'équipe des séniors filles. Leur montée en Pré-Région obtenue après une saison sans faute nous amène à nourrir des ambitions en étoffant le groupe.

La saison 2016-2017 est réussie pour nos couleurs puisque nos équipes jeunes filles ont suivi le rythme de leurs aînées. Trois d'entre elles se qualifient pour les phases finales en plus de la finale du Trophée district Est pour nos Minimes.

Nous souhaitons renforcer nos effectifs sur toutes ces catégories (Benjamin(es), Minimes, Cadettes, séniors) mais aussi celles de nos Babies, Mini-poussins et Poussin(es), pour former et préparer dès à présent la relève Filles comme Garçons. Nous espérons pouvoir donner également leur chance à nos garçons puisque l'équipe première se maintient. L'arrivée de quelques-uns en plus nous permettrait de donner davantage d'expérience à nos jeunes licenciés en vue des joutes séniors.

Nous organisons dans ce but une « Journée Portes Ouvertes Pour Tous » le **samedi 17 juin de 11h à 17h** à la salle des sports de Pompignac, Allées des Pins. A cet événement s'ajoutent nos traditionnels Tournois sur Chaque Catégorie d'âge courant Juin. Venez nombreux....

Pour tous renseignements, vous pouvez contacter la présidente du club, BOUREL Jocelyne au 06 12 56 37 39

Vous pouvez aussi retrouver tous nos bons moments sur la page Facebook du club Basket : [facebook.com/ESPBasket/](https://www.facebook.com/ESPBasket/)

TENNIS PORTES OUVERTES POUR LA FÊTE NATIONALE DU TENNIS



Le **dimanche 11 juin** prochain c'est la 3ème édition de la fête nationale du tennis : à cette occasion le Tennis club de Pompignac vous ouvre ses portes de 14h à 18h. Vous pouvez librement venir découvrir ou redécouvrir ce sport très populaire en famille, entre amis, entre collègues, entre voisins. Vous participerez à des animations encadrées par un éducateur breveté d'Etat.

Par ailleurs, à partir de 11h, le club de Pompignac récompensera les joueurs de son école de tennis ayant marqué l'année. Vous pourrez aussi assister à deux rencontres dans le cadre des coupes de Guyenne. N'hésitez pas à participer, le tennis est un sport réservé à tous.

BIBLIOTHÈQUE LES HORAIRES D'ÉTÉ

Nous allons bientôt passer aux horaires d'été. Nous vous rappelons que pendant les mois de juillet et août, la bibliothèque de Pompignac est **uniquement ouverte le mardi de 17h à 19h**.

Les lecteurs qui le souhaitent peuvent emprunter des ouvrages dans les bibliothèques de l'intercommunalité : à Carignan, Fargues, Salleboeuf et Tresses.

PRIX DU ROMAN JEUNE PUBLIC

La journée de clôture du "Prix du roman jeune public" se déroulera le **vendredi 9 juin** prochain. Vous avez découvert la sélection de romans, vous avez voté pour votre livre préféré, maintenant venez rencontrer des auteurs !

Les scolaires vont rencontrer Sigrid BAFFERT (Krol le fou) à Pompignac. Ensuite, des rencontres ouvertes à tous, gratuites et sans réservation vous seront proposées de 16h30 à 18h (dans la limite des places disponibles) :

- Sigrid BAFFERT à Tresses,
- Jo HOESTLANDT (Fourmidable) à Salleboeuf,
- Pascal RUTER (La famille Cerise) à Carignan.

Remise des prix au Pôle culturel La Source à Salleboeuf à 18h30, en présence des trois auteurs, autour d'un verre de l'amitié et d'une rencontre-dédicace. Les travaux des enfants participants seront exposés.



RELAIS PASTORAL MESSES & HORAIRES

Notre église, l'église Saint Martin de Pompignac est désormais ouverte au public tous les jours. N'hésitez pas à en pousser la porte pour un instant de recueillement.

La messe y est célébrée chaque mercredi pair du mois à 9h15 ainsi que le 3^e dimanche du mois à 9h15.

Au mois de juin, la messe sera célébrée le dimanche 18 juin à 9h15.

Pour tout renseignement : www.paroissetresses.fr

Accueil du Secteur Pastoral (baptêmes, mariages, obsèques, catéchisme...) 05 56 44 02 37.

LE BOCAL LOCAL STÉPHANIE DARTIGUE SACRÉE LAURÉATE D'OR, CHEF D'ENTREPRISE PROMETTEUSE



Le 3 mai dernier avaient lieu les Trophées des Femmes de l'Économie au Futuroscope à Poitiers. Lors de cette cérémonie, la Fondatrice et Directrice de l'association pompignacaise Le Bocal Local, Stéphanie Dartigue, a été sacrée Lauréate d'Or dans la catégorie Chef d'Entreprise Prometteuse. C'est une belle récompense pour cette jeune structure innovante, mais aussi pour l'Économie Sociale et Solidaire qu'elle défend au quotidien à travers ses actions de glanage solidaire, de potaginage et avec la future conserverie anti-gaspi. Une nouvelle preuve qu'en matière de développement durable tout est important : l'environnement, le social et l'économie.

Vous pouvez découvrir toute les actualités et réalisations de l'association sur son site internet www.lebocallocal.fr et sur les réseaux sociaux (Facebook & Twitter).

PALA POMPIGNACAISE OPEN DES COTEAUX



La Pala Pompignacaise organise l'Open des Coteaux à la Plaine des sports. Les phases de poule auront lieu le samedi 10 et dimanche 11 juin de 9h à 18h. Les finales se joueront le samedi 24 juin à la même heure. Les trois parties de chaque équipe se joueront dans la même journée. Le terrain dispose d'un fronton intérieur et extérieur.

Les inscriptions sont closes mais venez nombreux encourager les équipes venus de toute la région, dans un cadre convivial. Le repas pour les supporters est à 7 €.

GALA ADAGIO & HARMONIE MUNICIPALE ADAGIO FAIT SON CINÉMA

L'école de danse
ADAGIO
FAIT
SON
CINÉMA
LE 10 JUIN 2017
Rendez-vous à
15h ou à 20h30
à la salle des fêtes
ACCOMPAGNÉE
PAR L'HARMONIE
MUNICIPALE
Tarif : 5 € à partir de 10 ans - Réservation au 06 11 13 19 51

Le gala de danse de l'école Adagio aura lieu le samedi 10 juin à la salle des fêtes. Le même spectacle sera joué deux fois dans la journée pour une question de capacité d'accueil de la salle. Ainsi vous pourrez assister au spectacle à 15h ou bien à 20h30. Adagio va vous en mettre plein les mirettes avec des chorégraphies élaborées sur le thème des musiques de films connus.

De l'incontournable *Singin' in the rain* à *Star Wars*, en passant pour *Le Roi Lion* et bien d'autres... Adagio vous prépare un spectacle riche et varié!

De plus, cette année, les danseurs d'Adagio seront accompagnés par l'Harmonie Municipale. Instruments à vent, percussions et deux pianos viendront compléter les performances des danseurs. Une chanson sur deux, se seront donc les musiciens, sous la direction de Sébastien Brebbia, principalement des professeurs de musique, qui sublimeront les différentes chorégraphies.

Tarif : 5 € à partir de 10 ans
Pour toute réservation, appeler Mme Szybiak au 06 11 13 19 51.

LUOTHÈQUE QUELQUES ANIMATIONS

La ludothèque organise deux manifestations en ce mois de juin:

- Vendredi 2 juin 2017

Petit matin ludique spéciale "5 sens" de 9h30 à 11h30, à l'Espace jeux du château de la Séguinie.

Tarif : 1€/personne.

Inscription obligatoire au 07 83 94 06 80 ou www.terresdejeu.fr
Cf: doodle dans l'onglet horaire.

- Vendredi 30 juin 2017

Soirée jeux ados-adultes, 20h30, gratuite, Espace jeux de Salleboeuf.

CINÉ-SPECTACLE DON CARLO



Le **mercredi 7 juin à 20h**, le cinéma Anamorphose vous propose la projection de l'Opéra *Don Carlo*, enregistré depuis l'Opéra de Florence.

Don Carlo est un opéra en cinq actes de Giuseppe Verdi, sur un livret de Joseph Méry et Camille du Locle, d'après Friedrich von Schiller. Créé le 11 mars 1867 à l'Opéra de Paris, remanié en 1884, il devient *Don Carlo* pour la scène italienne.

Don Carlo, prince héritier du trône d'Espagne et Elisabeth de Valois se sont aimés dès le premier regard. Mais cet amour est impossible car Philippe II, roi d'Espagne et père de Carlo, a jeté son dévolu sur Elisabeth et l'épouse. Carlo est désespéré. Il est toujours amoureux d'Elisabeth mais celle-ci a trop le sens du devoir pour répondre à ses déclarations. La seule solution pour Carlo serait de partir. Son ami Rodrigo lui propose d'essayer de se faire nommer régent de la Flandre. Eboli, la servante d'Elisabeth, découvre la passion de Don Carlo et en est malade de jalousie. Elle promet de se venger.

ECOLE DE MUSIQUE AUDITION

L'école de musique propose son audition le 23 juin prochain à 18h à la salle des fêtes. Les élèves vous présenteront leur travail, reflet de toute une année d'apprentissage.

Violon, guitare, flûte, saxophone, piano et intervention de la classe d'éveil musical (maternelle et primaire) pour une durée d'environ une heure.



FESTIVAL SALINIÈRES & FRIENDS

Pour la 3ème année, le Festival d'Humour et d'Improvisation Salinières and Friends s'installe au Cuvier de Feydeau le week-end du **8, 9 et 10 juin**. Au programme, théâtre, musique, spectacle jeune public, impro,... Un rendez-vous incontournable pour toute la famille et pour les amateurs de rire

Retrouvez le programme complet sur : <https://www.artigues-pres-bordeaux.fr/festival-humour-juin-2017>



AGENDA

VENDREDI 9 JUIN // CONFÉRENCE

"Parcours de vie Pompignacais : Lionel Lacaze" par l'Espace Citoyen à 19h, salle de Cadouin. (voir article p. 12)

VENDREDI 9 JUIN // PRIX DU ROMAN JEUNE PUBLIC

Rencontre avec les auteurs, dédicaces et remise des prix. (voir article p. 13)

SAMEDI 10 ET DIMANCHE 11 JUIN // OPEN DES COTEAUX Phases de poule, avec la Pala Pompignacaise, de 9h à 18h, salle des sports.

SAMEDI 10 JUIN // GALA DE DANSE

Gala de l'école de danse Adagio accompagné par l'Harmonie Municipale sur le thème Musique de films à 15h et à 20h30 à la salle des fêtes.

DIMANCHE 11 JUIN // APÉRO CITOYEN

dans le cadre du Festival des Solidarités, de 11h à 12h30 lors de la permanence à la Boutique Sans Etiquette.

DIMANCHE 11 JUIN // FÊTE DU TENNIS

Portes ouvertes du club de 14h à 18h à la salle des sports. (voir article p. 13)

DIMANCHE 11 JUIN // ÉLECTIONS LÉGISLATIVES

de 8h à 18h. Les trois bureaux de vote se trouvent à l'école maternelle.

VENDREDI 16 JUIN // JEUX EN BOIS

de 16h45 à 18h30 la Boutique Sans Etiquette vous invite à la ludothèque Terre de Jeu pour jouer ensemble !

SAMEDI 17 JUIN // PORTES-OUVERTES DU BASKET

de 10h à 17h, ateliers découverte, pique-nique, tournoi... à la salle des sports. (voir article p. 13)

SAMEDI 17 JUIN // BALADE GUIDÉE DU BORDEAUX DES CHARTRONS avec l'Espace Citoyen. RDV à 14h place de l'Entre-Deux-Mers.

DIMANCHE 18 JUIN // ZUMBA avec les Gazelles Pompignacaises, à 15h à la salle des fêtes.
Tarifs: 6€ adulte, 4€ enfant (à partir de 6 ans).

DIMANCHE 18 JUIN // TOURNOI DE BASKET

Tournoi seniors de 9h à 18h, salle des sports.

DIMANCHE 18 JUIN // ÉLECTIONS LÉGISLATIVES

de 8h à 18h. Les trois bureaux de vote se trouvent à l'école maternelle.

VENDREDI 23 JUIN // AUDITION ECOLE DE MUSIQUE

à 18h à la salle des fêtes.

SAMEDI 24 JUIN // OPEN DES COTEAUX

Phase finale, avec la Pala Pompignacaise, de 9h à 18h, salle des sports.

DIMANCHE 25 JUIN // VIDE-GRENIER, PAELLA & SPECTACLE DU VILLAGE DES PLATEAUX Vide-grenier de 9h à 19h, paëlla à 12h30 suivi d'un spectacle en plein air au Village des Plateaux

DIMANCHE 25 JUIN // BAL DE TANGO ARGENTIN

Initiation à partir de 15h, bal de 16h à 20h30 avec l'association Lindo Tango à la salle des fêtes

VENDREDI 30 JUIN // SOIRÉE DE CLÔTURE DE L'ESPACE CITOYEN Soirée fraternelle à 19h30 à la maison des solidarités. (voir article p. 12)

CINÉMA

MERCREDI 7 JUIN / 20H ◀ CINÉ SPECTACLE

DON CARLO

Opéra de Giuseppe Verdi - Enregistré depuis l'opéra de Florence. Tarif unique : 12 €.

LUNDI 12 JUIN / 14H30 ◀ CINÉ THÉ

RODIN

Comédie dramatique de Jacques Doillon avec Vincent Lindon, Izia Higelin, Séverine Caneele

MERCREDI 14 JUIN / 20H30

LES FANTÔMES D'ISMAEL

Thriller d'Arnaud Desplechin avec Mathieu Amalric, Marion Cotillard, Charlotte Gainsbourg

MERCREDI 21 JUIN / 20H30

MARIE-FRANCINE

Comédie de et avec Valérie Lemercier, avec Patrick Timsit, Hélène Vincent, Denis Podalydès

LUNDI 26 JUIN / 14H30 ◀ CINÉ THÉ

L'AMANT DOUBLE

Thriller de François Ozon avec Marie Vachth, Jérémie Renier, Jacqueline Bisset

MERCREDI 28 JUIN / 20H30

CE QUI NOUS LIE

Drame de Cédric Klapisch avec Pio Marmai, Ana Girardot, François Civil

MERCREDI 5 JUILLET / 20H30

DE TOUTES MES FORCES

Drame de Chad Chenouga avec Khaled Alouach, Yolande Moreau, Laurent Xu

EN BUS



Le bus communal, qui propose des transports pour 2 € chaque mercredi matin, vous emmènera ce mois-ci au **Marché de Créon** les 7, 14 et 28 juin et à **Leclerc St-Eulalie** le 21 juin.

Le départ a lieu à 9h05 depuis la place de l'Entre-deux-mers.

Le Mensuel
DE POMPIGNAC
Tirage : 1800 ex.

Publication : Mairie de Pompignac - Directeur de la publication : Denis Lopez
Conception et mise en page : Laura Coste - Equipe de rédaction : Cécile Daydé, Laura Coste, Françoise Immer, Céline Deligny, Florent Loddio, Myriana David, Bruno Ravail, David Roiné, Nicole Lafiteau-Boyer - Contributions : Laetitia Pons, Nathalie Szybiak, Sébastien Brebbia, Eric Richert, Lionel Darracq, Marie-Agnès Dejean, Stéphanie Dartigue, Elsa Bretones, Maxime Trzaskus, Eric Deffassiaux.
Mairie de Pompignac - 23, avenue de la Mairie, 33 370 POMPIGNAC
Tél. : 05 57 97 13 00 / www.pompignac.fr / e-mail : lemensuel@pompignac.fr

IMPRIM'VERT®



Certifié PEFC

Ce produit est issu de forêts gérées durablement et de sources contrôlées.

pefc-france.org